











# Sommaire



#### P4 • Présentation de l'EPTB Charente

# P6 • Principales actions de l'EPTB Charente en 2020

P06 > Gestion de la ressource en eau

P11 > Prévention des inondations

P15 > Poissons migrateurs

P20 > Reconquête de la qualité de l'eau

P25 > SAGE du bassin de la Charente

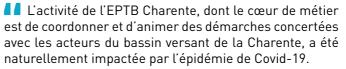
P28 > RECEMA

# P29 • Le fonctionnement et le budget de l'EPTB









Pour autant, la capacité d'adaptation de l'ensemble de l'équipe de l'EPTB Charente et notre organisation logistique nous aura permis de mettre en place rapidement le télétravail pour la majorité des agents, d'atteindre les objectifs fixés pour 2020, et d'assurer la continuité de nos missions. Je salue le grand professionnalisme et la solidarité dont a fait preuve l'équipe de l'EPTB.

L'année 2020 aura été marquée par la construction du nouveau programme d'actions 2021-2025 pour la pré servation et la restauration des poissons migrateurs, élaboré avec l'ensemble des acteurs du bassin.

Nous avons également finalisé l'étude de diagnostic de la Guerlie qui connaît depuis de nombreuses années des problématiques de cyanobactéries impactant la baignade. Un plan d'actions a été défini, et il convient désormais de le mettre en œuvre en partenariat notamment avec les communautés de communes du territoire et le syndicat de rivière Charente Amont.

Cette année 2020 nous aura également permis de valider en commission inondation de bassin les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention du marais de Brouage et du fleuve Charente.

Les PAPI ont pour objet de promouvoir une gestion globale des risques d'inondation à l'échelle d'un bassin de risque cohérent, en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. En tant que porteur des PAPI, l'EPTB Charente joue un rôle essentiel d'animation et de coordination.

En ce début d'année 2021, les inondations du fleuve Charente nous rappellent que le risque est, et sera, toujours présent.

Il convient toutefois d'essayer à l'échelle du bassin versant de tout mettre en œuvre pour gagner chaque centimètre. C'est dans cette optique que l'EPTB Charente a lancé en septembre 2019 une étude visant à prélocaliser les zones d'expansion des crues et de ruissellement sur les versants et à définir une stratégie globale de ralentissement dynamique sur l'amont du bassin de la Charente, là où se forment les crues du fleuve qui impactent le linéaire Angoulême-Cognac-Saintes.

En matière de prévention des inondations sur le fleuve Charente, plus que dans tout autre domaine, il convient d'agir à la bonne échelle et de mobiliser les solidarités techniques et financières entre les territoires amont et aval.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'action de l'EPTB Charente, qui est un outil de solidarité interdépartemental pour porter des projets d'intérêt commun à l'échelle du bassin versant de la Charente.

> Jean-Claude Godineau Président de l'EPTB Charente









# Présentation de l'EPTB Charente

Conchyliculture

1:500 000e / 1 cm = 5 km

Créé en 1977 par 4 Départements (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne), l'Institution Interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents a été reconnue Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) en 2007. Elle s'est transformée en syndicat mixte ouvert

le 21 juillet 2017.

### Qu'est-ce qu'un EPTB?

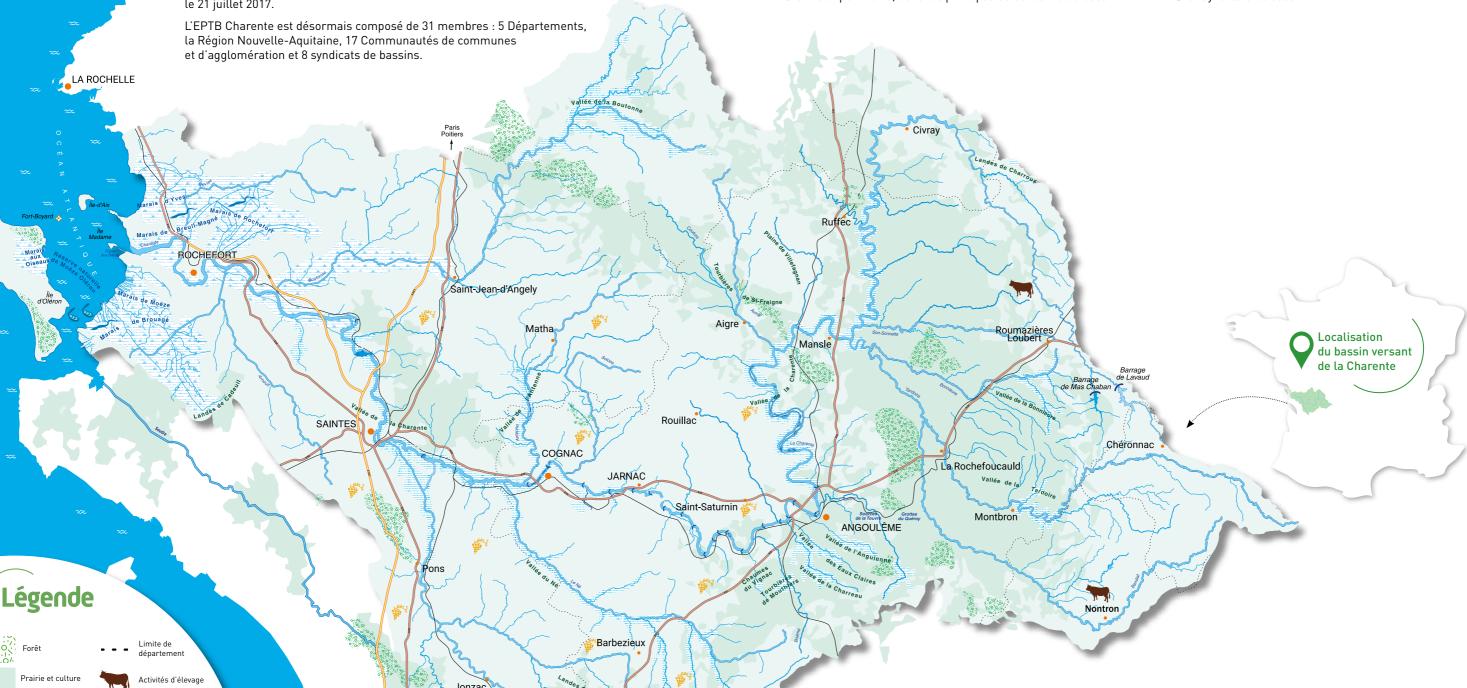
Les Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) sont des syndicats mixtes spécialisés définis au L.213-12 du Code de l'environnement. Ils ont notamment la spécificité d'avoir un périmètre d'action hydrographique et de bénéficier d'une capacité d'action propre à cette échelle en ce qui concerne les études et l'animation territoriale. Aujourd'hui, on compte 43 EPTB en France.

L'EPTB Charente a pour objet d'impulser, de faciliter et de concourir à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, la préservation et la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations. Il veille à la cohérence des projets et des démarches engagées sur son périmètre, dans les principes de solidarité de bassin.

#### Un nouvel adhérent en 2020

Par délibération en date du le Syndicat mixte de la Charente Aval (SMCA) a décidé d'adhérer à l'EPTB Charente. C'est le 8e syndicat de bassin à rejoindre l'EPTB Charente, ce qui permet de conforter le rôle de l'EPTB dans son rôle de coordination à l'échelle du bassin versant.

L'EPTB Charente rassemble les 4 niveaux de collectivités compétentes sur le grand cycle de l'eau : Région, Département, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et Syndicats de bassin.



# Principales actions de l'EPTB Charente en 2020

# **GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU**

#### Gestion et entretien du barrage de Lavaud

La Visite Technique Approfondie (VTA) annuelle du barrage principal de Lavaud a eu lieu le 30 juin 2020, avec l'appui du bureau d'études SAFEGE, expert dans le suivi des ouvrages hydrauliques. L'expert a conclu à un état satisfaisant de l'ouvrage et à une surveillance et un entretien adaptés. Les recommandations à l'issue de cette visite concernaient la poursuite des différents suivis mis en place, du contrôle du vérin de la vanne segment et de l'étalonnage des sondes de mesure du niveau amont.

#### PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS



Réparation de l'ancrage de la drome

Un problème est survenu sur l'un des ancrages immergés de la drome (barrage flottant qui bloque les embâcles et objets flottants qui pourraient venir obstruer le déversoir de crue). La société Sotramar est intervenue en janvier 2020 avec son équipe de plongeurs pour refixer l'ancrage défaillant et en a profité pour vérifier l'ensemble du dispositif.



Sécurisation du site

Suite à l'évaluation des risques réalisée dans le cadre du Document Unique de prévention des risques, il avait été recommandé de sécuriser l'accès aux puits permettant la descente au niveau des vannes mais aussi d'assurer le travail de l'exploitant lorsque les trappes de manœuvre de vannes sont ouvertes. Une ligne de vie a donc été installée en janvier 2020 par la société SMITH et une procédure d'utilisation mise en place.



En septembre 2020, la sonde de mesure de débit aval trop sensible aux remous formés par les lâchers et donnant des valeurs incohérentes a été remplacée par une sonde à ultrasons. Depuis son installation, le système de surveillance affiche des données plus stables et cohérentes.

Mise en œuvre de préconisations de l'étude foncière

Une cartographie des activités et usages autour du barrage de Lavaud a été réalisée en 2016 avec l'appui d'un cabinet d'expertise foncière. Certaines des préconisations de l'étude concernaient :

 La mise en place d'échanges de parcelles pour faciliter l'entretien des berges et assurer une continuité de cheminement autour de la retenue. Un échange parcellaire engagé en 2018 sur la commune de Videix, a été finalisé auprès d'un notaire en juillet 2020. • L'actualisation de la convention relative aux circuits de randonnée. En 2013, deux conventions ont été signées avec les communes de Massignac et Pressignac, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre et le Département de la Charente pour faciliter le passage de randonneurs autour du barrage



• La mise en place d'une convention d'occupation précaire du domaine public pour règlementer les activités de la base nautique de Verneuil sur les parcelles de l'EPTB Charente. Un projet de convention a été rédigé en 2020 et une démarche sera engagée en 2021 pour la finaliser en concertation avec le nouveau propriétaire de la base nautique.

#### Lutte contre les espèces envahissantes

d'avenants avec l'appui d'un expert foncier.

Une campagne de piégeage des rongeurs aquatiques a été réalisée en juillet 2020 par la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les organismes nuisibles de la Charente) afin de mieux maîtriser leur population sur les abords du lac. Sur une période de 5 jours, 25 pièges ont été installés. Ils ont permis de capturer 13 individus.

Afin de remédier à un déséquilibre biologique issu de la prolifération d'espèces envahissantes, en accord avec la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Charente et sur arrêté préfectoral, l'AAPPMA de Roumazières-Loubert a réalisé une opération de piégeage des poissons-chats en 2020 sur la retenue de la Guerlie.

Dans le même objectif de régulation des espèces envahissantes, l'EPTB Charente a également autorisé la fédération et l'AAPPMA à réaliser deux empoissonnements de 250 kg chacun de Black-bass (prédateur naturel du poisson-chat) en janvier et novembre 2020. Cela permet aussi de développer la pêche sur la retenue avec la mise en place d'un parcours No-kill.



Installation de mobilier et signalétique



Afin de limiter les accès aux véhicules motorisés sur les berges du lac, par sécurité mais aussi dans le but de préserver les zones protégées, trois barrières cassées ont été remplacées en décembre 2020.

De nouveaux panneaux d'information ont aussi été installés : l'un pour remplacer un panneau abîmé au niveau de l'observatoire ornithologique, l'autre sur le parking de la digue principale afin de présenter

aux visiteurs le rôle des barrages de soutien d'étiage de Lavaud et de Mas Chaban, le bassin versant Charente et les missions de l'EPTB Charente.

7 panneaux d'informations présents autour de la retenue indiquant les différentes activités praticables et les règles de navigation, et qui sont usés par le temps ou obsolètes, sont également en cours de remplacement.

 Étude sur la qualité de l'eau de la retenue secondaire de la Guerlie

En 2019, l'EPTB Charente a lancé un diagnostic de la qualité de l'eau sur la retenue secondaire du Barrage de Lavaud : la Guerlie. L'objectif était de comprendre le phénomène de développement des cyanobactéries et de définir un plan d'actions. Bathymétrie pour évaluer le stock de sédiments, analyses de l'eau entrant dans la retenue, de l'eau dans la retenue, des sédiments, etc. Cette étude finalisée à l'automne 2020 a permis de comprendre les principales causes de développement des cyanobactéries.

Le diagnostic a mis en évidence des apports de phosphore et d'azote très importants en provenance du bassin versant amont et la présence de phosphore particulaire dans les sédiments de la retenue qui est relargué dans le plan d'eau. Ce sont ces deux sources qu'il convient de traiter pour obtenir un réel effet sur les cyanobactéries.

Plusieurs actions ont été préconisées en concertation avec les acteurs du territoire :

- Des actions d'amélioration de la connaissance car le diagnostic a mis en évidence des éléments à compléter pour affiner la compréhension des phénomènes et dimensionner au mieux les actions à mener,
- des actions sur le bassin versant d'alimentation de la Guerlie et à l'entrée de la retenue visant à diminuer les apports,
- des actions sur le plan d'eau, visant à limiter le relargage du phosphore stocké dans les sédiments.

Dans la continuité, l'année 2021 sera consacrée à la réalisation d'un diagnostic des sources de pollution sur le bassin versant amont et à la définition d'actions à mettre en œuvre sur le bassin pour limiter les apports.



## Gestion des étiages

## Plan de gestion des étiages (PGE Charente)

Le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser la commission de suivi du PGE au printemps comme les années précédentes.

En matière de coordination et d'animation, l'EPTB Charente a participé en 2020 aux réunions des comités consultatifs des Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC). L'EPTB Charente a également organisé une réunion entre les services de l'État et les trois OUGC de son territoire afin d'initier la mise en place d'un arrêté-cadre unique à l'échelle du bassin de la Charente, comme préconisé dans le cadre du SAGE Charente approuvé en 2019.

# Gestion de l'étiage sur le bassin versant de la Charente en 2020

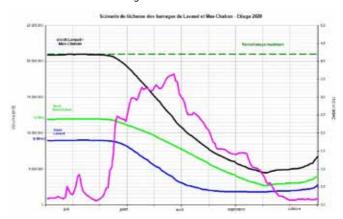
L'EPTB Charente a poursuivi le travail de collecte des données de suivi de la ressource en eau et leur mise à disposition à travers le Tableau de Bord de la Ressource en Eau disponible sur www.fleuve-charente.net/lesdonnees-sur-leau/suivi-de-letiage

L'EPTB Charente, en tant qu'acteur de la prévention et de la prévision des étiages sur le bassin de la Charente, participe aux différentes réunions relatives à l'étiage, organisées par les services de l'État, à l'échelle de son territoire. L'EPTB Charente était présent au comité quantitatif de l'eau à La Rochelle le 11 février 2020.

De plus, en raison des conditions de l'étiage 2020, l'EPTB Charente a participé à l'ensemble des cellules de crise organisées par les services de l'État :

- > Cellule prévention sécheresse à Angoulême le 30 juillet 2020.
- > Cellule de vigilance à La Rochelle les 3 et 17 août 2020.

Lors de chacune de ces cellules, l'EPTB Charente a présenté aux acteurs présents l'évolution du stock des barrages de Lavaud et Mas Chaban, le scénario des lâchers, les débits simulés à partir de son modèle CyclEauPE et des éléments sur la situation de l'étiage à l'échelle du bassin de la Charente.

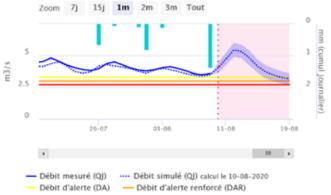


Enfin, pour les besoins spécifiques liés à la réalimentation du fleuve Charente par les barrages de soutien d'étiage, des réunions supplémentaires ont également été organisées en comité restreint, tous les mardis en juillet et août, à l'initiative du Département de la Charente et de l'EPTB Charente.

# Soutien d'étiage par les barrages de Lavaud et Mas Chaban

Compte tenu des pluies intervenues la deuxième quinzaine de juin, suivi par un mois de juillet extrêmement sec les premiers lâchers d'eau ont été déclenchés qu'à partir du 2 juillet. La bonne coordination avec les services du Département de la Charente, et l'amélioration des prévisions en matière de prélèvements d'irrigation par l'OUGC Cogest'eau a permis de soutenir efficacement le débit du fleuve jusqu'à fin septembre, les pluies intervenues à partir de début octobre mettant fin aux lâchers. Les lâchers ont maintenu le débit du fleuve Charente proche de 4 m³/s, permettant de préserver les milieux aquatiques, de satisfaire les usages agricoles et les prélèvements pour l'eau potable réalisés dans la nappe d'accompagnement du fleuve.

Afin d'appuyer les services de l'EPTB Charente et du Département de la Charente dans la stratégie de lâcher et la prise de décision, une prestation d'expertise a été confiée à la société Eaucéa. Cette expertise s'appuie, entres autres, sur l'exploitation de modèle hydrologique et la réalisation de simulations permettant d'estimer les débits dans les jours à venir en fonction de différents paramètres (météo, prélèvements, etc.). Grâce à cette simulation prédictive, le Département et l'EPTB peuvent gérer de manière plus efficiente le stock des barrages et soutenir les débits au meilleur moment.



Exemple d'une simulation réalisée au point nodale de Vindelle

Ainsi, sur le fleuve Charente réalimenté, la gestion réalisée a permis de préserver les milieux aquatiques et de satisfaire les usages de l'eau sans franchir le débit d'objectif d'étiage (DOE) à Vindelle en 2020.

Le bilan détaillé de l'étiage 2020 est consultable sur le site internet de l'EPTB Charente : http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau/suivi-de-letiage/bilans-de-letiage

#### Développement de la plateforme e-tiage Charente



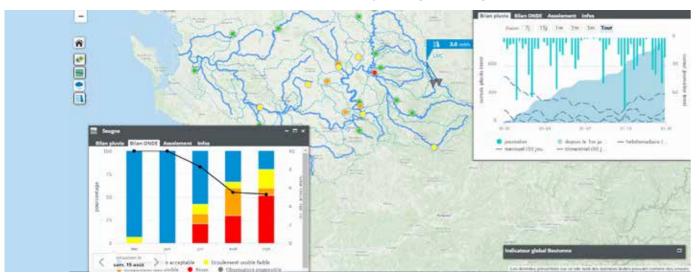
Dans le cadre de sa mission de gestion de l'étiage, l'EPTB Charente a développé en 2016 une plateforme web dénommée e-tiage.

L'objectif était de rendre accessible sur une seule et même interface l'ensemble des informations liées à la gestion de la ressource : débits, piézométrie, pluviométrie, etc. Elle intègre les besoins de l'ensemble des acteurs du bassin de la Charente concernés par la gestion de l'étiage. Le développement de la plateforme a été confié au groupement Eaucéa/Laëtis et l'année 2020 a été marquée par le développement de nombreuses fonctionnalités :

- Affichage du réseau de suivi des écoulements ONDE.
- Affichage des restrictions d'irrigation.
- Cumuls des températures.
- Bilan mensuel pluviométrique comparé à la normale de la station sur la période 1980-2010.
- Courbes de gestion du piézomètre de la Rochefoucauld.
- Ajout de l'assolement par sous-bassin (pour l'instant uniquement sur le périmètre Cogest'eau).
- Faisceau d'incertitude autour des prévisions hydrologiques réalisées à Vindelle et Beillant.
- Affichage de la date de la dernière prévision hydrologique pour les courbes affichées à Vindelle et Beillant.
- Calcul du bilan pluviométrique par sous-bassin à différentes échelles de temps.
- Réorganisation du menu des capteurs.
- Modification du calendrier.
- Courbes statistiques sur les piézomètres.
- Courbe de débit reconstitué sans soutien d'étiage et efficience des lâchers.
- Visualisation de données spécifiques à un sous-bassin.

En parallèle de ces développements, des études visant à la définition de nouveaux indicateurs ont été initiées en 2019 et poursuivies en 2020 sur les bassins du SYMBA et du SYBRA via l'analyse de la corrélation entre le niveau piézométrique et le linéaire de cours d'eau en assec. L'analyse sur le périmètre du SYBRA a été finalisée en 2020.

#### Pour plus d'informations : www.fleuve-charente.net/domaines/ le-plan-de-gestion-etiage



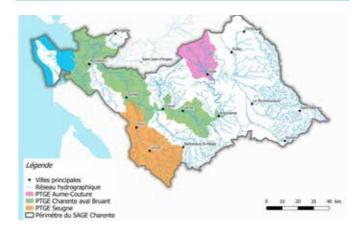
#### Charente 2050



Dans un contexte marqué par les changements climatiques et les évolutions démographiques et socio-économiques du territoire, l'EPTB Charente a lancé, début 2019, une démarche prospective à l'échelle du bassin de la Charente et à l'horizon 2050. Cette démarche vise à comprendre et anticiper les changements globaux, et à proposer un plan d'adaptation et d'atténuation partagé par tous les acteurs du bassin de la Charente.

L'EPTB Charente est accompagné par le groupement d'entreprises Antéa Group/La Fabrique Participative pour mener à bien cette démarche. L'année 2020 a été consacrée à l'élaboration et à l'évaluation des scénarios globaux à partir des micro-scénarios issus des travaux des acteurs du bassin réalisés fin 2019. Dans ce cadre, deux comités de pilotage ont été organisés le 3 juillet et le 22 octobre.

#### Les Projets de Territoire pour la gestion de l'eau



# Le PTGE Aume-Couture, poursuite des actions engagées

Depuis 2018, année de validation du PTGE Aume-Couture, les premières actions du programme (2018-2023) ont été mises en œuvre sur le territoire. L'année 2020 a notamment été marquée par l'application des seuils de gestion expérimentaux sur le bassin durant la période d'étiage.

Cette expérimentation constitue l'aboutissement de l'étude sur la révision des indicateurs et des seuils de gestion, confiée par l'EPTB au bureau d'études Setec Hydratec, qui a mobilisé les acteurs pendant plus d'un an. L'objectif de cette étude était de proposer des nouveaux seuils de gestion plus représentatifs de l'état du bassin. Les nouveaux seuils ont d'abord été présentés en Comité de Territoire au mois de janvier, puis en février à la CLE qui a émis un avis favorable pour engager une application expérimentale de ces seuils. Parmi les changements appliqués on peut noter :

- Le changement du piézomètre de référence : Saint-Fraigne pour l'expérimentation, au lieu de celui d'Aigre utilisé historiquement.
- Les seuils ne sont plus fixes mais variables, il s'agit d'une courbe évoluant au cours du temps.



Présentation des seuils de gestion Aume-Couture à la CLE du 20 février 2020.

Concernant le projet de création des 9 réserves de substitution, porté par l'ASA de l'Aume-Couture, le dossier loi sur l'eau a été présenté en Coderst (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) pour les 3 départements concernés : Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres. Le projet d'arrêté a ensuite été transmis en fin d'année au pétitionnaire pour la phase contradictoire de 15 jours.

Dans le cadre de l'axe 3 « Animation et maitrise foncière », le Projet de Territoire Aume-Couture a été présenté au Comité Technique Départemental de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) Charente le 8 septembre. Cette présentation a été réalisée par les coporteurs et par le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels), afin d'exposer les enjeux liés à la gestion de la ressource en eau, et le rôle primordial de la maitrise foncière dans la réussite des actions de restaurations des milieux aquatiques. Une présentation des 9 périmètres d'intervention identifiés pour l'acquisition amiable de 150 ha de terrain a été réalisée.

Le CEN a entamé en 2020 la démarche d'animation foncière sur 5 périmètres et a débuté la prise de contact avec les propriétaires concernés.

#### Les PTGE Seugne et Charente aval Bruant

L'année 2020 a été consacrée à la poursuite du travail de concertation avec les acteurs et à l'élaboration des diagnostics. Le dispositif de concertation, et notamment l'organisation de réunions publiques sur chaque territoire afin d'informer et d'associer les citoyens à la démarche PTGE, a été validé en CLE en février. La situation sanitaire a nécessité une adaptation du dispositif de concertation par les co-porteurs (EPTB Charente et SYRES 17), avec l'appui de l'Ifrée (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement) et des garants du débat public. Une réunion publique en visioconférence a été organisée le 3 septembre et est toujours consultable sur la chaine Youtube de l'EPTB Charente. Une page internet dédiée aux PTGE « https://ptge-cabs.org » a également été mise en place, offrant un espace « questions/ réponses ». Un atelier de concertation a été organisé sur le bassin de la Seugne le 8 octobre, réunissant 16 personnes représentants les différents usagers de la ressource en eau. Il a permis de faire ressortir avec les acteurs du territoire les problématiques liées à la ressource en eau et d'identifier les questions prioritaires à traiter.





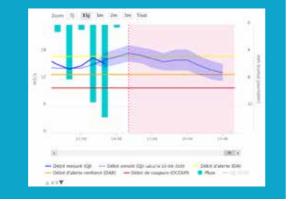
Le compte-rendu sera intégré au rapport de diagnostic rédigé par les co-porteurs.

En parallèle, l'équipe d'animation a également consacré du temps à la réflexion sur l'analyse économique et financière des PTGE. Une réunion technique d'échanges sur cette thématique s'est tenue le 22 septembre afin d'en préciser les contours.

# **MODÉLISATION**

Le développement de compétences internes en modélisation à l'EPTB se traduit par l'amélioration des fonctionnalités de la plateforme e-tiage et de l'utilisation du modèle hydrologique CycleauPE©. Ce dernier permet une prédiction des débits d'étiage aux points nodaux du bassin versant à un horizon de 10 jours en période d'étiage.

Une étude des données d'assecs sur le territoire du SYMBA a également été réalisée en interne. Elle permet d'une part, d'identifier les tronçons de cours d'eau ayant la même réponse hydrologique en étiage afin de les regrouper, d'autre part d'évaluer la relation piézométrie / linéaire d'assecs entre le bassin de l'Antenne et le piézomètre de Ballans.



#### Projet LIFE Eau & Climat

En 2019 l'EPTB a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur le projet LIFE « Eau & Climat », proposition qui a été retenue par la Commission européenne courant 2020. Engagé officiellement le 1er septembre 2020 pour une durée de 4 ans, il rassemble 4 partenaires techniques et 10 partenaires institutionnels dont l'objectif est de faire face aux effets du changement climatique.

Ce projet LIFE permet de financer une étude prospective sur les ressources en eau à l'échelle du bassin versant de la Seugne, concerné par un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), afin de définir une stratégie d'adaptation au Changement Climatique.

L'EPTB Charente a sollicité le BRGM pour lui apporter, en mettant en œuvre le modèle hydrogéologique du Crétacé qui couvre l'ensemble du bassin de la Seugne, des éléments concernant l'impact actuel et futur de la substitution sur la ressource en eau (superficielle et souterraine).

Les travaux historiques du BRGM dans l'ex région Poitou-Charentes lui ont permis d'acquérir une expertise conséquente sur la géologie et l'hydrogéologie, se traduisant notamment par le développement pour le compte du Conseil Régional Poitou-Charentes, dans le cadre du CPER 2001-2006, d'un modèle régional de gestion des nappes du Crétacé. Le modèle Crétacé a récemment été actualisé avec le passage à un maillage plus fin et une période de fonctionnement s'étalant de 2000 à 2018. Cette actualisation a permis d'améliorer la connaissance hydrogéologique à travers des campagnes de mesures piézométriques et de jaugeages en rivières.

Le modèle Crétacé, outil opérationnel, a permis de conduire des études visant à estimer les flux entre aquifères, simuler l'impact de champs captant, évaluer les échanges nappes/ rivières et évaluer l'impact du changement climatique.

Les compétences reconnues du BRGM en modélisation hydrogéologique ainsi que son expérience dans l'entretien et la mobilisation du modèle Crétacé constituent un atout pour la conduite du projet de l'EPTB sur le bassin de la Seugne.



Projet « LIFE Eau&Climat » (LIFE19 GIC/FR/001259)

# **PRÉVENTION DES INONDATIONS**



Les PAPI (Programmes d'Actions de Prévention des Inondations) portés par l'EPTB Charente.

#### Le PAPI Charente & Estuaire

#### Pilotage du PAPI

L'EPTB Charente porte depuis 2012 le PAPI Charente & Estuaire sur le périmètre du bassin versant de la Charente. Il traite conjointement du risque de submersion marine (80 % du montant du programme) et du risque d'inondation par les cours d'eau (20 % du montant du programme). L'EPTB assure la coordination, l'animation, le suivi du programme, dont l'échéance est prévue fin 2023, et apporte son soutien technique et administratif aux différents maîtres d'ouvrages.

L'avenant n°2 à la convention-cadre signé en 2019/2020 porte le montant global à près de 47,1 M€ HT et finalise ainsi la contractualisation de l'ensemble des actions labellisées par la Commission Mixte Inondation nationale. En 2020, a eu lieu la 12e réunion du comité de pilotage du PAPI Charente & Estuaire, rassemblant maîtres d'ouvrages, financeurs et partenaires associés.

#### COMITÉ DE PILOTAGE EN 2020

26 novembre en visioconférence

- Ordre du jour
- > Rappel synthétique du programme
- > Bilan financier
- > Avancement des actions



# Focus sur quelques projets du PAPI en 2020 menés par les partenaires



**CDA Rochefort Océan :** requalification d'une zone de solidarité à Port-des-Barques convertie en site de ressuyage des eaux et en parc paysager garant de la mémoire du risque de submersion.



**Département de la Charente-Maritime :** dragage des sédiments dans le fleuve à Saint-Savinien et refoulement vers les lagunes de décantation, au gré des crues de la Charente.



CDA Rochefort Océan: renforcement des berges au niveau du Martrou à Échillais et rehausse du niveau de protection dans le prolongement du batardeau équipant la cale de mise à l'eau.



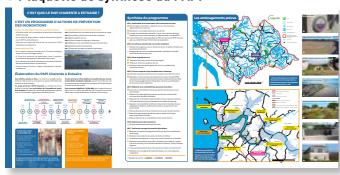
Ville de Saintes : étude de vulnérabilité analysant les enjeux (bâtis, réseaux, voirie, transport), leur exposition au risque et définissant des propositions de réduction de leur vulnérabilité.

# Actions de sensibilisation à la culture du risque portées par l'EPTB

#### La lettre d'information du PAPI

Le 10° numéro a été publié en mai 2020, informant notamment de la signature de l'avenant n°2 au PAPI. Ce document, diffusé dans l'ensemble des communes à risque d'inondation du bassin de la Charente, propose un point d'avancement des actions du PAPI. On notera également dans ce numéro, une information sur la mise en place du PAPI d'intention Charente et une autre sur l'approbation du SAGE Charente.

# Plaquette de synthèse du PAPI



À l'occasion de la signature de l'avenant n°2 au PAPI Charente & Estuaire et de la nouvelle mandature municipale et communautaire, l'EPTB Charente a conçu et diffusé une plaquette de présentation du PAPI. Elle comprend trois parties : la première relative à la description de l'outil PAPI et aux étapes d'élaboration, la seconde présentant le plan d'action global à l'appui d'une cartographie de localisation des opérations structurelles, la dernière partie présentant les chiffres significatifs du programme, les modalités de financement et de gouvernance.

#### Refonte des pages web « PAPI » du site internet de l'EPTB

Avec l'émergence de deux nouveaux PAPI portés par l'EPTB Charente, le PAPI d'intention Charente et le PAPI d'intention Brouage, il est apparu nécessaire de réorganiser les pages « prévention des inondations » du site internet de l'EPTB Charente pour proposer une interface de communication propre à chacun des trois PAPI. Ce fut l'occasion également de décrire les actions majeures mises en place dans le PAPI Charente & Estuaire, de renforcer les illustrations et de concevoir un onglet « Info'risques » destiné à transmettre des éléments de connaissance synthétiques aux citoyens désireux de s'informer.

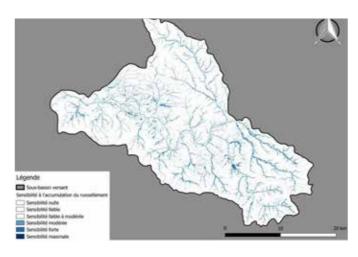
#### Étude de ralentissement dynamique des crues

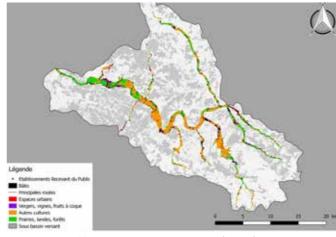
L'étude a été engagée en septembre 2019, après une phase d'élaboration concertée du cahier des charges en groupe de travail. Les grands objectifs de cette étude sont :

- De pré-localiser les zones d'expansion des crues ainsi que les zones de ruissellement sur les versants, par le biais d'analyses multicritères.
- D'analyser les horloges de crues et la contribution des sous-bassins au débit de la Charente.
- De définir une stratégie globale de ralentissement dynamique, d'intérêt de grand bassin au regard des enjeux du TRI Saintes-Cognac-Angoulême.

#### L'année 2020 a permis d'organiser notamment :

- > Des entretiens avec les parties prenantes de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations. 12 réunions ont été organisées entre janvier et juillet 2020. Elles ont permis de mieux appréhender la connaissance de l'hydrologie, des enjeux exposés aux inondations, des phénomènes de ruissellements sur chacun des sousbassins de la Charente.
- > Un comité technique en février 2020, pour présenter en particulier la méthodologie de prélocalisation des zones sensibles au ruissellement basée sur l'approche IRIP (Indicateur du Ruissellement Intense Pluvial) développée par l'INRAE et les choix à opérer sur les seuils des indicateurs.
- > Un comité de pilotage en septembre 2020 dont l'objectif majeur était de valider la méthode d'identification des zones sensibles au ruissellement testée et calibrée sur deux territoires pilotes (bassin de l'Antenne et bassin des rivières de l'Angoumois) et la méthode de repérage des zones d'expansion de crues amont. À l'issue de cette réunion, le bureau d'étude a pu appliquer la méthodologie sur l'ensemble du périmètre de l'EPTB Charente.
- > Un comité technique en décembre 2020 pour présenter les travaux de modélisation hydrologique et l'analyse des horloges de crues et de la contribution au débit de pointe de l'ensemble des sous-bassins de la Charente. Deux crues de référence ont été modélisées (crue de 2007 et crue de 1982), une troisième devant être déterminée et simulée. Un modèle hydraulique 1 D est en construction, en vue de propager les débits issus du modèle hydrologique et de permettre d'évaluer des gains relatifs de projets de ralentissement dynamique sur l'abaissement de débit, la déformation de l'onde de crue et la baisse de niveau d'eau.





Carte de sensibilité à l'accumulation des ruissellements (en haut) et carte d'occupation des sols des zones prélocalisées d'expansion des crues (en bas).

# **MODÉLISATION**

L'EPTB a utilisé le modèle TELEMAC-2D développé dans le cadre de l'étude des voies en remblais, réalisée pour l'EPTB par Artelia, afin de visualiser l'impact des différents aménagements. De nouvelles simulations sont programmées pour évaluer l'impact sur les crues de certains changements de topographie dans la zone d'étude.



Ville de Saintes, crue de novembre 2000.

#### PAPI d'intention Charente

Dans le cadre de la Directive Inondation, l'EPTB Charente a élaboré en 2015-2016 la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation du Territoire à Risque Important (TRI) Saintes-Cognac-Angoulême. Celle-ci a été approuvée par arrêté interpréfectoral le 22 décembre 2016. En accord avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine, il a été convenu de s'orienter vers un PAPI dédié pour traduire cette SLGRI en programme d'actions.



Comité de pilotage de validation du PAPI d'intention Charente.

#### Validation du PAPI d'intention Charente

Dans la continuité du travail mené en 2019 pour élaborer le PAPI (mise à jour de l'état des lieux, sollicitations de porteurs d'actions potentiels, pré-programmation) l'EPTB Charente a repris les contacts en début d'année 2020 avec les maîtres d'ouvrages pour finaliser la programmation des actions. Le dossier de candidature du PAPI d'intention Charente a été complété, validé en comité de pilotage puis déposé pour instruction auprès des services de la DREAL Nouvelle-Aquitaine fin février 2020. Il a été labellisé par la Commission Inondation de Bassin Adour-Garonne le 17 juin 2020.

#### Signature de la convention-cadre

L'EPTB Charente a organisé le 25 novembre 2020, à Château-Bernard, une cérémonie de signature de la convention-cadre du PAPI d'intention Charente. En raison du contexte sanitaire, celle-ci s'est déroulée à huis-clos en la seule présence des maîtres d'ouvrages et financeurs signataires : l'État représenté par Madame la sous-préfète de Cognac, l'EPTB Charente, la Communauté de Communes Cœur de Saintonge, la commune de Bourg-Charente, le Syndicat du bassin de l'Antenne (SYMBA), le Syndicat du bassin du Né, le Syndicat du bassin des rivières de l'Angoumois (SyBRA) et le Syndicat des bassins Aume-Couture, Auge et Bief (SMABACAB).



Signature de la convention-cadre du PAPI d'intention Charente

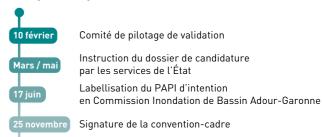
Le programme porte sur une durée de 3 ans et pour un montant prévisionnel de 640 000 € HT.

### Les quatre grands objectifs du programme

- > Améliorer la sensibilisation au risque d'inondation : poursuivre le travail engagé dans le PAPI Charente & Estuaire (actions sur les repères de crues, les DICRIM, etc.) et en parallèle élaborer une stratégie et un programme plus global de sensibilisation au risque.
- > Améliorer la gestion et l'avertissement des crues sur les affluents de la Charente : en complément du réseau suivi par le SPC, des syndicats gémapiens prévoient de développer l'instrumentation hydrométrique sur d'autres affluents en amont immédiat du TRI.
- Mettre en place un programme de réduction de vulnérabilité : analyser finement les enjeux, mener des diagnostics pilotes, définir les priorités et évaluer les coûts financiers induits en vue de programmer à terme des campagnes de diagnostics et des travaux de réduction de vulnérabilité.
- > Poursuivre le travail prospectif sur le ralentissement dynamique des crues : études pré-opérationnelles d'optimisation des zones d'expansion des crues d'intérêt majeur pour le TRI Saintes-Cognac-Angoulême (EPTB) et sur des têtes de bassin versant fortement impactées (syndicats).

Les résultats des études pivots permettront la constitution d'un dossier de PAPI complet, qui sera élaboré durant la dernière année du programme d'intention, en 2023.

#### Principales étapes de l'année 2020 :



#### PAPI d'intention du marais de Brouage

La Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation du territoire à risque « Littoral Charentais Maritime » approuvée en 2018 et le SAGE Charente approuvé en 2019, ont fixé un objectif de mise en place d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le marais de Brouage, au regard du risque de submersion marine.



Citadelle de Brouage après le passage de la tempête Xynthia en 2010. ©Moëze

# Validation du PAPI d'intention du marais de Brouage

Depuis 2019, l'EPTB Charente est engagé dans l'élaboration du dossier de candidature du PAPI d'intention du marais de Brouage, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Rochefort Océan et la Communauté de communes du Bassin de Marennes. À l'issue de la phase de concertation avec les parties prenantes, le projet a été labellisé le 2 novembre 2020 par la Commission Inondation de Bassin Adour-Garonne.

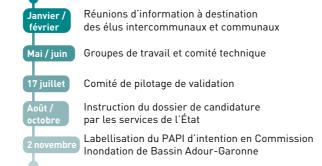
Prévue sur une durée de 3 ans et pour un montant prévisionnel de 497000 €HT, la mise en œuvre du PAPI d'intention sera effective début 2021 et actée par la signature d'une convention-cadre par l'ensemble des maîtres d'ouvrages et financeurs.

#### Les trois grands objectifs du programme

- > Améliorer la sensibilisation au risque de submersion : conduire des actions d'information préventive réglementaires et innovantes, accompagner les communes dans la gestion de crise et l'urbanisme.
- Élaborer une stratégie de sécurisation des personnes et des biens : dans un contexte de changement climatique et de fragilisation du trait de côte qui pourrait aggraver le risque de submersion marine, il s'agit de mener une étude stratégique afin d'évaluer et de comparer différents scénarios de gestion du risque visant la sécurisation des personnes et des biens. L'objectif est d'aboutir à une stratégie durable de prévention du risque de submersion marine, concertée avec l'ensemble des parties prenantes du marais de Brouage.
- > Appuyer l'émergence d'un projet global d'adaptation au changement climatique, par l'intermédiaire d'études qui permettront d'appréhender les mutations environnementales et socio-économiques des enjeux singuliers qui ont façonné le marais de Brouage (paysage, agriculture, biodiversité).

Les études du PAPI d'intention permettront la constitution à terme d'un dossier de PAPI complet, comportant les aménagements et équipements qui seront définis dans la stratégie.

#### Principales étapes de l'année 2020





Comité de pilotage de validation du PAPI d'intention Brouage

Pour plus d'informations : www.fleuve-charente.net/domaines/papi www.fleuve-charente.net/domaines/la-directive-inondation



# **POISSONS MIGRATEURS**

L'année 2020 était la dernière année du programme pluriannuel 2016-2020 de la Cellule Migrateurs Charente-Seudre (CMCS), issue du partenariat entre l'EPTB Charente, l'association MIGADO et CAPENA (Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine).

Les espèces ciblées sont l'anguille, les aloses (grande et feinte), les lamproies (marine et fluviatile), le saumon atlantique et la truite de mer. Ces dernières sont suivies sur les bassins versants de la Charente et de la Seudre dans le but d'améliorer leur circulation et l'état de leurs populations.

#### Cinq orientations cadrent la mise en œuvre des actions :

- 1 Restaurer les habitats et assurer la libre circulation.
- Évaluer l'état des espèces amphihalines.
- 3 Animer pour valoriser les résultats.
- Communiquer sur les actions du programme.
- **5** Gérer le programme : un pilotage et une animation quotidienne.

en 2020 la cohérence technique et financière de la réalisation du programme (le 30/06/2020 et le 04/12/2020) et d'élaborer le nouveau programme 2021-2025. Le rapport technique 2020 sera publié en 2021 sur le site internet de l'EPTB:

Deux réunions du comité de pilotage ont permis d'assurer

http://www.fleuve-charente.net/domaines/la-preservation-des-poissons-migrateurs/projet/documentation

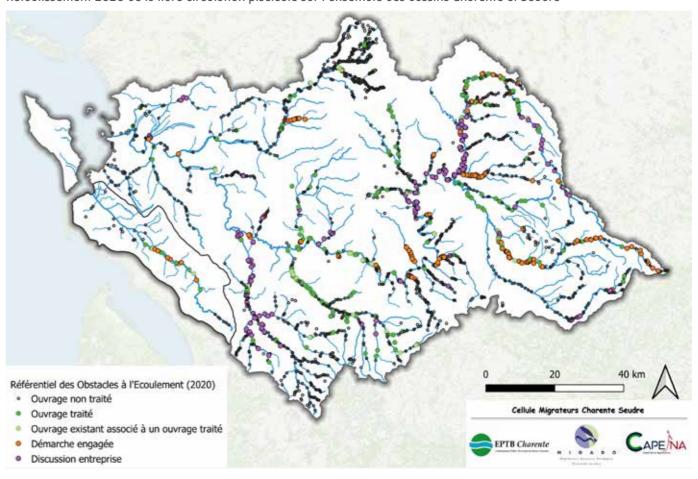
Le programme 2021-2025 a été intitulé « Migrations et fonctionnalités hydro-écologiques ». Il se voit enrichi de nouvelles actions émergeant de la réflexion conjointe de la CMCS et des bureaux d'étude Fishpass-Scimabio missionnés en 2019 pour réaliser une étude des potentialités pour les Poissons Migrateurs sur les bassins Charente et Seudre.

#### La restauration de la continuité écologique

Sur les bassins Charente et Seudre, au début de l'année 2020, 22% des ouvrages sont traités ou en projet pour la restauration de la continuité écologique. Ce chiffre monte à 44% pour les ouvrages de la liste 2 classés au titre du L.214-17 du Code de l'Environnement et expertisés dans le Référentiel National des Obstacles à l'Écoulement (ROE).

En 2020, la Cellule a apporté plusieurs avis techniques et conseils de gestion aux maîtres d'ouvrages pour la restauration de la continuité écologique (conseils départementaux, Syndicats de rivière, Communauté de communes et d'agglomération...). Elle a accompagné plusieurs maîtres d'ouvrage durant les phases de chantier, suivi de nombreuses études et participé à différentes réunions techniques.

Rétablissement 2020 de la libre circulation piscicole sur l'ensemble des bassins Charente et Seudre



#### Les suivis biologiques

#### **Comptages**



Barrage de Crouin (14/09/2020)

En moyenne la passe à poissons de Crouin fonctionne correctement près de 92 % de l'année : les périodes de dysfonctionnement sont dues au noyage de la passe lors des hautes eaux et les arrêts nets sont dus à l'entretien. Le comptage vidéo est effectif plus de 90% du temps du fonctionnement du dispositif.

Entre 19 et 24 espèces sont identifiées chaque année dont la presque totalité des espèces migratrices amphihalines classiques. Cette forte diversité est proche voire supérieure à celles observées sur d'autres grands fleuves et caractérise la richesse de la Charente.

635 mulets ont été comptabilisés, 204 aloses, 57 truites de mer, 29 lamproies fluviatiles, 64 lamproies marines. Au total, plus de 27 000 poissons ont emprunté la passe à poissons en 2020.

La présence des Grandes aloses et des Aloses feintes fait de Crouin un des seuls sites français de contrôle de ces deux espèces. Une analyse de la répartition des tailles sur un échantillon d'individus montre pour chaque année du suivi deux tiers de Grandes aloses pour un tiers d'Aloses feintes.

La famille des cyprinidés est la mieux représentée avec plus de 80 % des poissons comptés et plus de 10 espèces différentes observées pratiquement toute l'année, preuve de la nécessité de déplacement des populations piscicoles et de l'importance de leur garantir une libre circulation.





Différents suivis biologiques ont été réalisés en 2020 avec la contribution d'un stagiaire de Master 2 à l'EPTB Charente, Maxime DEAU.

Les suivis du front de migration et des reproductions des aloses (front : Sireuil) et des lamproies marines (front : Crouin) ont été réalisés. Le début de l'année 2020 a été marqué par de forts débits qui ont rendu les obstacles franchissables pour les migrateurs qui ont pu accéder aux secteurs entre Saint-Simon et Sireuil. Malgré cette hydrologie favorable l'ensemble des méthodes indicatrices de l'état des stocks sur la Charente (enregistrement des bulls, écoute nocturne, suivi par vidéo-comptage) atteste d'une très faible remontée de migrateurs.

L'activité de reproduction des aloses a débuté vers la mi-avril. Celle-ci a été faible sur toute la saison. Il est intéressant de noter qu'un bull a été observé en aval du barrage de Carillon sur la Boutonne. L'estimation du nombre de géniteurs d'aloses a été fait cette année et révèle le plus faible nombre depuis le début de ce suivi : environ 1 millier de géniteurs seraient venus se reproduire en 2020 contre 57 000 en 2013, meilleur chiffre obtenu. 3 cadavres d'alose ont été récupérés sur la Charente : 1 à Taillebourg et 2 à Saint-Savinien.



Enregistreur à Taillebourg le 07/05/2020

Aucun signe de reproduction des lamproies marines n'a été observé : c'est seulement la deuxième fois que cela se produit depuis que des suivis annuels sont réalisés. Les prospections nautiques ont été effectuées les 21 et 27 juin en associant les services départementaux de l'OFB. Les conditions d'observation n'étaient pas optimales : aucun nid de lamproie n'a été observé, ni aucun individu, ni aucun cadavre de poissons migrateurs.

Afin de déterminer le front de migration des aloses, la technique d'ADN environnemental a été utilisée avec succès. 8 prélèvements d'eau ont été faits sur la Charente de Malvy à Guissalle. Les résultats obtenus confirment les observations de terrain et valident l'utilisation de cette méthode dont l'objectif est de rechercher les traces d'ADN laissées par les aloses sur des secteurs où le faible nombre d'individus rend difficile leur détection par des moyens classiques (agents au bord l'eau, la nuit et/ou le jour). La recherche de la Grande mulette avec cette même méthode a aussi été réalisée en aval du barrage de Malvy, mais sans succès. Les analyses ont été effectuées par Spygen.



Prélèvement ADNe en canoë et capsule de filtration

### Suivi des anguilles



Le suivi des anguilles jaunes en marais salé de la Seudre et d'Oléron a été poursuivi en 2020. Au total, 14 fossés ont été prospectés sur la Seudre et 8 sur Oléron.

Le nombre moyen d'anguilles par verveux en marais de la Seudre (Capture Par Unité d'Effort) est de 41, similaire globalement aux 8 dernières années ; 60% des anguilles capturées mesuraient entre 15 et 30 cm.

En comparaison, sur l'île d'Oléron les captures moyennes sont de 19 anguilles/verveux, dont 30 anguilles/verveux en marais doux (Martière, Bris, Perroche) avec une dominance de la classe 15-30 cm et 16 anguilles/verveux en marais salé avec dominance de la classe 30-45 cm.





Pêche au verveux et anguilles capturées (24/06/2020)

Sur la Charente, les captures par les pêcheurs professionnels (CPUE) ont augmenté fortement depuis la dernière saison pour passer de 3,2 à 4,3 kg/marée, révélateur d'une plus importante arrivée de civelles dans l'estuaire. Cependant, pour la Seudre, c'est l'inverse avec une chute des CPUE, de 4 à 2,8 kg/marée.

Pour la saison de pêche 2020-2021, les quotas de captures ont changé avec une réduction de la campagne précédente de 11,5 %, soit des quotas consommation et repeuplement estimés respectivement de 3 et 4,6 tonnes. Cette baisse fait suite au constat d'un taux d'exploitation dépassant l'objectif de gestion de 40 %.

Les journées Monitoring Anguilles devaient se dérouler à Saintes en novembre 2020. Au regard des conditions sanitaires liées à la Covid-19, elles se sont déroulées en visioconférence. Le bassin de la Charente a renouvelé sa proposition d'accueil pour 2021!

## Les premiers suivis du piège de la passe multispécifique de Saint-Savinien-sur-Charente

Situé à 45 km de l'embouchure du fleuve Charente, le complexe hydraulique de Saint-Savinien-sur-Charente marque la limite de salure des eaux.

Le barrage fixe est équipé en 2019 de deux passes-à-poissons : une passe multispécifique et une passe à anguilles. Une seconde passe à anguilles est programmée au niveau du barrage mobile pour 2021, accompagnée d'un système de piégeage. Son suivi est assuré par la Fédération de pêche de Charente-Maritime. La passe multispécifique est équipée d'un dispositif de piégeage dans son dernier bassin à l'amont.



Passe multispécifique, seuil et clapet sur le bras originel (à gauche) et écluse et barrage sur le bras de dérivation (à droite). ©Damien Filloux - MIGADO

Initié en 2020, un suivi du piégeage a été assuré par la Cellule Migrateurs Charente-Seudre. Pour parfaire cette mission, un technicien a été spécialement recruté par MIGADO pour une durée de 6 mois. Les piégeages ont démarré le 14 avril et ont pris fin le 24 juillet, au cours de 34 sessions. 21 espèces de poissons ont été observées dont 5 migrateurs amphihalins (alose feinte, mulet, truite de mer, anguille, flet) et 16 autres taxons (dont ablette, barbeau, bouvière, brème, carassin, silure, vandoise, etc..). Le suivi est financé par le Département de la Charente-Maritime. Programmé sur plusieurs années, il va permettre d'analyser le fonctionnement du dispositif et d'envisager des opérations de marquage pour suivre les parcours des migrateurs sur la Charente.



Session de piégeage du 20/07/2020

L'ensemble des données sur l'état des populations et les fronts de migration est consultable sur le site tableau de bord Charente/Seudre : www.migrateurs-charenteseudre.fr/

#### Communication et sensibilisation

#### Bulletin d'information n°18

Le dix-huitième numéro du bulletin d'information « À l'écoute des migrateurs » a été publié en décembre. Il met l'accent sur la construction du nouveau programme 2021-2025 au travers de l'Étude des Potentialités pour les Poissons Migrateurs qui s'est déroulée sur l'année 2020.

Sur l'année 2020, 6 newsletters ont été diffusées (janvier, avril, juillet, septembre, novembre), à environ 740 contacts. Des pics de consultation du site internet du Tableau de bord sont constatés après l'envoi de ces newsletters.

Une exposition itinérante de 10 kakémonos a été réalisée en décembre 2012 pour être mise à disposition gratuitement des acteurs du bassin versant. Le contexte sanitaire a engendré l'annulation de nombreuses expositions (3) et animations. Une exposition à l'Écomusée de Port des Barques en juillet/août et deux animations (Journée Mondiale des Zones Humides et Fête de la Nature) ont pu être réalisées : la première dans une école élémentaire, la seconde, en extérieur, dans le marais de Rochefort Nord.

Des articles ont été publiés dans la lettre Escale du Forum des Marais Atlantiques (janvier), le journal Le Littoral (juin), la lettre du CPIE Val de Gartempe (septembre), le site Internet de l'ARB-NA (témoignage de la CMCS en octobre), et dans la lettre d'information Natura 2000 du Marais de Brouage-Seudre-Ile d'Oléron « À ras 2 marais » (décembre).

### Tableau de bord

Le Tableau de Bord (http://www.migrateurs-charenteseudre. fr/) a pour but d'aider à la gestion des populations de poissons migrateurs grâce à des variables d'état de la population (migration, reproduction), des milieux dans lesquels ils vivent (qualité de l'eau, débits, obstacles à la migration...) et des pressions (pêches professionnels et amateurs...). La réunion du groupe de travail général s'est déroulée le 7 avril afin d'établir les états et les tendances des espèces pour l'année 2019. Les états 2019 ont été désignés comme « mauvais » pour l'anguille sur la Charente et la Seudre, les deux aloses, grande et feinte et la lamproie marine. Le site a fait l'objet de 4842 visites avec une durée moyenne de consultation de 2 min 20s. Les pages les plus consultées en 2020 ont été la station de comptage, la présentation des espèces et les pages concernant les tableaux de bord de l'anquille sur la Charente et de la Grande alose.



Tableau de bord poissons migrateurs

# Étude des potentialités piscicoles Charente-Seudre

Dans le cadre des actions menées pour la préservation et la restauration des poissons migrateurs, l'EPTB Charente a engagé fin 2019, une étude qui vise à effectuer une analyse des données historiques et des données acquises depuis 10 ans par la cellule migrateurs Charente-Seudre. Cette expertise a été confiée au groupement Scimabio Interface/Fish-Pass afin d'apporter un appui extérieur et un regard neutre sur l'état des populations, les potentialités piscicoles et les problématiques rencontrées par les migrateurs sur les bassins Charente et Seudre. Des préconisations en matière d'actions et de suivis ont également été réalisées pour compléter le nouveau programme d'action 2021-2025. En parallèle, une base de données opérationnelle a été construite.

Afin de recueillir les avis des acteurs du territoire, des entretiens téléphoniques ont été réalisées durant l'été 2020 autour de la gestion/préservation des poissons migrateurs et la gestion des marais. 29 partenaires sur les 56 consultés ont répondu (taux de participation : 51%). Des idées intéressantes ont été émises et seront exploitées.

Un travail conséquent a également été réalisé sur les données, afin de constituer une première base de données sur les suivis biologiques et une seconde sur les ouvrages recensés. 619 ouvrages ont été nouvellement identifiés par les acteurs du territoire et deux bons de commande ont été formulés pour la saisie de 200 d'ouvrages. Cette action permettra d'enrichir la base nationale ROE pour les territoires Charente-Seudre.

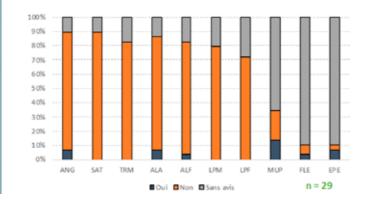
Cette étude permettra également d'alimenter les SAGEs (notamment Charente et Boutonne) en intégrant des données comme le taux d'étagement et le taux de fractionnement.

Sur la durée de l'étude, 4 COTECH se sont réunis et 3 COPIL dont celui de restitution le 26 janvier 2021. Les partenaires financiers sont l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine.

# Seriez-vous prêt à participer à l'amélioration de l'état des populations des poissons migrateurs ?



# De manière générale, le niveau de présence des poissons migrateurs vous semble-t-il satisfaisant ?





#### Qualité de l'eau en estuaire

L'estuaire de la Charente est un écosystème fragile en constante évolution au regard des changements environnementaux et climatiques. Collecteur de l'ensemble des eaux du bassin versant de la Charente, il est un passage obligatoire pour les poissons migrateurs emblématiques du bassin : anquilles, lamproies, aloses, truites de mer et saumons.

Deux années de suivis ponctuels (2018-2019) réalisés en partenariat avec l'université de Bordeaux, ont montré une réelle problématique d'anoxie au niveau du fleuve. Ces suivis confirment l'intérêt d'acquérir des connaissances en continu sur l'évolution du bouchon vaseux et des paramètres qui influent sur les écosystèmes aquatiques.

Afin d'acquérir ces connaissances, l'EPTB Charente a installé en novembre 2020 une sonde multi-paramètres de suivi continu dans l'estuaire à Tonnay-Charente, point central du bouchon vaseux.

Elle transmet toutes les 15 minutes les paramètres de température, turbidité, salinité, oxygène dissous, pH de l'estuaire.

La surveillance durant des épisodes critiques (crues, vagues de chaleur, etc.) permettra de mesurer l'impact du changement climatique (intrusion marine, augmentation des températures, modification des débits). Elle permettra également de disposer d'un outil d'aide à la gestion à l'échelle du bassin versant de la Charente permettant d'intégrer dès l'amont les besoins de l'estuaire. Les données acquises seront valorisées à travers la plateforme e-tiage mise en place en 2016 et nourriront la réflexion en cours de définition d'un débit biologique dans l'estuaire de la Charente.

L'EPTB Charente rejoint ainsi le réseau MAGEST (Mesures Automatisées pour l'observation et la Gestion des ESTuaires nord aquitains), interface de mutualisation, de valorisation et de partage de données d'observations et de surveillance du système estuarien Garonne-Dordogne-Gironde.

http://magest.oasu.u-bordeaux.fr/







# RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU PROGRAMME RE-SOURCES DU BASSIN D'ALIMENTATION DES CAPTAGES (BAC) DE COULONGE ET SAINT-HIPPOLYTE

L'EPTB Charente porte l'animation du Programme Re-Sources de reconquête de la qualité de l'eau sur les captages Grenelle de Saint-Hippolyte et Coulonge, en partenariat avec Eau 17 et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Le premier programme d'actions s'est terminé en 2019. L'année 2020 était consacrée à l'évaluation de ce premier programme et à la construction d'un nouveau programme 2021-2025.



#### LE BILAN DU PREMIER PROGRAMME D'ACTIONS 2015-2019 : les grandes tendances

En 2020, l'EPTB Charente a fait le choix de réaliser l'évaluation du programme d'actions en interne. Seule la phase « enquête des acteurs » a été réalisée par un prestataire : l'Ifrée.

#### **RAPPEL: OBJECTIFS DU 1<sup>ER</sup> PROGRAMME D'ACTION DE COULONGE ET SAINT-HIPPOLYTE 2015-2019**

- Réduire de façon durable la pression en nitrates et pesticides et réduire les risques de transferts des polluants vers les cours d'eau :
- Objectif chiffré sur les nitrates : suppression des pics et maintien de la moyenne autour des 25 mg/l.
- Objectif chiffré sur les produits phytosanitaires : descendre sous le seuil de potabilité  $(0,1\mu g/l)$  et supprimer les pics.

- Lancer la dynamique et mobiliser les acteurs (OPA, agriculteurs, particuliers, collectivités).
- Mettre en place la maîtrise d'ouvrage partagée.
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux de l'eau.
- · Veiller à la cohérence des actions sur le territoire.

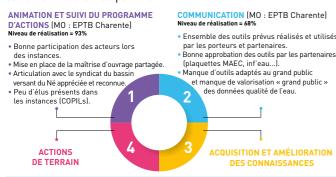
L'évaluation du programme d'actions a consisté à réaliser le croisement entre le bilan des réalisations (actions réalisées ou non et pourquoi), l'évolution du territoire et la perception

### LES PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

#### > BILAN DES ACTIONS DU PROGRAMME

Dans la globalité et sur les 5 années du programme il est constaté un bon niveau de réalisation des actions (quelques difficultés sur la mise en place des actions agricoles individuelles mais de nombreuses journées techniques, expérimentations, groupes d'échanges) et une implication forte des partenaires pour la mise en œuvre des actions.

Le programme était organisé en 4 axes. Les niveaux de réalisation sont détaillés par axe.



- Bonne implication des partenaires sur le territoire : de nombreuses actions « collectives » proposées et mises en œuvre sur des thématiques variées : journées techniques, expérimentations, groupes d'échanges.
- Des actions individuelles plus difficiles à mettre en œuvre malgré un travail important sur les outils (POB, Mentor...) et la valorisation des structures et agriculteurs engagés.
- Une bonne dynamique sur le terrtoire viticole car engagement fort de la filière Cognac mais des actions grandes cultures difficiles à mettre en œuvre.
- De nouveaux partenariats créés tout au long du programme mais un niveau d'implication différent selon les structures.

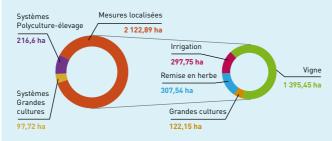
Difficulté de mesurer l'impact des actions sur le territoire

#### FOCUS SUR LES OUTILS D'AIDES DIRECTES AUX AGRICULTEURS

#### Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC): les aides aux changements de pratiques

#### 2437 hectares ont été contractualisés

- 13% des surfaces contractualisées concernent de la remise en prairie de terres arables.
- 60 % des surfaces contractualisées concernent des surfaces en vignes avec des mesures visant à la réduction des IFT Herbicides et IFT Hors Herbicides.
- > Répartition des surfaces par type de mesures (2016-2018)



#### Les aides à l'investissement au travers du Plan Végétal **Environnement (PVE):**

Près de 688 projets ont été accompagnés financièrement dans le cadre du PVE soit environ 4 150 000€ d'aides attribuées sur le territoire.

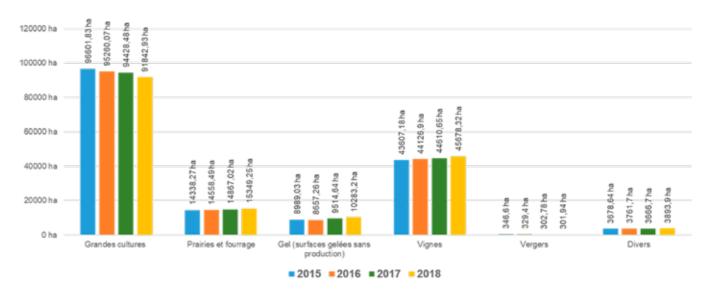
#### Des investissements dans :

- l'acquisition de matériel de désherbage mécanique et notamment en vigne : interceps, tondeuse viticoles, broyeur...
- du matériel pour l'aménagement du siège d'exploitation : systèmes de traitements des effluents et travaux de mises aux normes pour éviter les pollutions ponctuelles (plateforme de lavage/remplissage...),
- des équipements pour les pulvérisateurs (optimisation de la pulvérisation = panneaux, buses anti-dérives...).

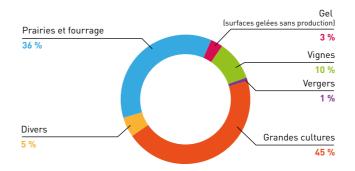
#### > ÉVOLUTION DE L'ASSOLEMENT ET DES PRATIQUES SUR LE TERRITOIRE

Un important travail de collecte et d'analyse de données a été réalisé pour caractériser l'évolution de l'activité agricole. Quelques chiffres:

> Évolution de la SAU en fonction des grands types de cultures (évolution 2015-2018)



> Répartition des surfaces en bio par grands types de culture





#### > Évolution 2015-2018

Surface Agricole Utile (SAU) Globale constante : env 160 000 ha

Des grands types de cultures qui restent constants en surfaces : Grandes cultures 57 % et vignes envion 27 %.



- Légère diminution des grandes cultures > Jachères ?
- Diminution de la **monoculture de maïs** même si elle reste encore fortement présente en bord de cours d'eau (vallée de la Charente) et dans le delta de la seugne.
- Légère augmentation des surfaces en vignes (tendance qui devrait se poursuivre).
- Dans les cultures majoritaires : augmentation des surfaces en Colza.



- Émergence de certaines cultures mineures, pois chiche, pois d'hiver et pois de printemps.
- Les surfaces en gel augmentent et notamment en 2018 : + 1200 ha depuis 2015.
- Augmentation très relative des surfaces en bio sur le bassin 1,8 % à 2,23 % (+295 ha), principalement sur les surfaces en herbes (prairies) et les grandes cultures.



- Pas de tendances sur les prairies : maintien des surfaces en prairie malgré la dynamique de la mesure MAEC
- « Remise en herbe » avec 1167 ha contractualisés sur le BAC > destruction de prairies ?

Dans le cadre de l'évaluation, un état des lieux des filières a été réalisé dans le cadre d'un stage de 4 mois. L'objectif de ce stage était double : faire un diagnostic agricole de l'ensemble du bassin versant de la Charente et un état des lieux des filières agricoles existantes sur le territoire de Coulonge et Saint-Hippolyte.

Les résultats du diagnostic agricole du bassin versant du fleuve Charente seront accessibles prochainement sur le site internet de l'EPTB.

#### **ÉVOLUTION DE LA QUALITE DE L'EAU**

Un important travail a été réalisé pour caractériser l'évolution de la qualité de l'eau aux niveaux des deux captages et également au niveau de l'ensemble des cours d'eau du bassin d'alimentation.

#### Au niveau des captages :

PESTICIDES: NON ATTEINTE des objectifs fixés dans le contrat, à savoir aucune molécule qui dépasse le seuil de potabilité en eau brute. Sur la période 2013-2018, 27 molécules sont quantifiées au moins une fois et 10 molécules dépassent au moins une fois le seuil de potabilité :

- Glyphosate (H toutes cultures)
- AMPA
- Atrazine Déséthyl
- Atrazine Déséthyl Déisopropyl (molécule suivie depuis 2016)
- Métolachlore (H Maïs, tournesol)
- ESA Métolachlore / OXA Métolachlore (molécules suivies depuis 2017)
- Chlortoluron (H céréales désherbage d'automne)
- Diméthénamide (H)
- Métaldéhyde (M) molécule suivie depuis 2016
- > Un enjeu fort à très fort notamment vis-à-vis des herbicides sur lesquels il sera nécessaire d'avoir des objectifs ambitieux dans le futur programme. Vigilance également sur les autres molécules détectées.

**NITRATES:** ATTEINTE des objectifs fixés dans le contrat 2015-2019 à savoir suppression des pics et moyenne autour de 25 mg/l.

Des tendances difficiles à dégager car la pluviométrie et les conditions climatologiques impactent fortement les phénomènes de lessivage et de relargage de nitrates. Cependant, on observe depuis la mise en place du programme une diminution des pics de nitrates. Le bruit de fond observé suit la même tendance à l'augmentation que dans les eaux souterraines.

> Un enjeu à réaffirmer dans le prochain programme : les captages du fleuve Charente jouent un rôle majeur pour l'eau potable du département de la Charente-Maritime car ils permettent de diluer les captages souterrains dégradés par les nitrates.

Des cartes représentant la concentration maximale par molécules ont été réalisées pour mieux comprendre les problématiques sur le territoire et cibler les actions. L'EPTB Charente a également travaillé sur la mise en place d'un suivi passif des molécules de pesticides sur une station sur le fleuve Charente au niveau de la commune de Chaniers. Ce suivi sera réalisé de janvier à décembre 2021. Il sera complété par des screening permettant de détecter la présence/absence de 800 molécules sur deux périodes de l'année (printemps / automne).

### **VERS UN PROCHAIN PROGRAMME D'ACTIONS 2021-2025**

L'évaluation du programme 2015-2019 et les enquêtes de perception réalisées par l'Ifree ont permis d'apporter des pistes de réflexions pour le futur programme à la fois sur les enjeux, ambitions, axes de travail et nature des actions. L'élaboration du programme initiée fin 2020 avec l'ensemble des partenaires devra permettre d'aboutir un nouveau contrat territorial au 1er semestre 2021.

Il est prévu l'organisation d'ateliers de travail en collectif pour chaque axe de travail et la réalisation d'entretiens individuels avec tous les partenaires.

#### Les actions engagées en 2020 par les 3 co-porteurs du programme (EPTB Charente/Eau 17/CDA de La Rochelle) :

#### ORGANISATION ET ANIMATION DES INSTANCES DE GOUVERNANCE DU PROJET

Afin de partager la méthodologie et les résultats du travail d'évaluation, plusieurs réunions ont été organisées en 2020 :

COMITÉ DE PILOTAGE	20	Présentation et validation de l'évaluation, présentation et validation des objectifs
	novembre	et axes de travail du prochain programme d'actions.
COMITÉ DE SUIVI D'ÉVALUATION	2 juillet	Présentation du calendrier prévisionnel et des premières conclusions de l'évaluation du programme 2015-2019 (Bilan des réalisations et Évolution du territoire). Point d'avancement ZSC
	4 novembre	Présentation de la stratégie et des axes du futur programme en préparation du comité de pilotage
GROUPE DE TRAVAIL AGRICOLE	21 janvier	Échanges des modalités pour l'évaluation et discussion sur les actions possibles en 2020.
	18 juin	Partage des premiers constats de l'évaluation.
	15 octobre	Partage des constats de l'évaluation et présentation des axes de travail du prochain PAT.
	30 novembre	Atelier de travail collectif sur les actions à mettre en place pour le prochain programme d'actions sur l'axe : Gestion des pesticides.
REUNIONS DES PORTEURS ET ANIMATEURS DES PROGRAMMES RE-SOURCES EN 17		Objectifs de ces réunions : s'accorder sur une stratégie commune et cohérente à l'échelle du Département de la Charente-Maritime

# LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT **DANS LE ZERO-PHYTO**

En 2018, un accompagnement spécifique pour l'entretien et la gestion des espaces publics visant le zéro phyto était proposé aux collectivités dans le cadre de ce programme d'actions. La FREDON Poitou-Charentes, maître d'ouvrage de cette action, a accompagné les communes du territoire grâce à des diagnostics individuels mais aussi des ateliers thématiques.

Depuis 2019 et dans la continuité de l'action d'accompagnement des collectivités vers le zéro-phyto. L'EPTB Charente a mis à disposition l'exposition « Sauvages des rues - Belles et rebelles » afin d'accompagner les communes dans la sensibilisation des habitants. Cet outil pédagogique a pour objectif de changer le regard du public sur les plantes spontanées parfois jugées « indésirables », de mieux comprendre les démarches de réduction des pesticides et de connaître davantage les plantes des rues. Cette exposition était présente sur la commune du Mung et de Saint-Savinien en 2020.







#### Elle est de nouveau disponible pour l'année 2021, contactez-nous pour l'emprunter!

# **ACTIONS DE SENSIBILISATION:** MON TERRITOIRE AU FIL DE L'EAU AN FIL DE LEAN



Depuis 2016 un travail a été engagé avec les associations d'éducation à l'environnement et l'ensemble des animateurs du bassin de la Charente pour concevoir un projet pédagogique de sensibilisation à destination des scolaires et du grand public.

C'est la commune de Saint-Savinien qui a accueilli le dispositif sur l'année scolaire 2019/2020.

Le dispositif a abordé le sujet de la continuité écologique grâce à la passe à poissons présente sur la commune. L'ensemble des 4 séances scolaires a été réalisé malgré les contraintes sanitaires. En séance 4, les animateurs ont proposé des défis pour que les élèves puissent participer au dispositif tout en respectant le confinement. Une belle adaptation de tous face aux contraintes!



Visite des élèves sur l'exploitation agricole d'Anne Ficher

Pour l'année scolaire 2020/2021, c'est la commune de Mouthiers-sur-Boëme qui bénéficie du dispositif, les actions scolaires sont lancées et le volet grand public est en cours

### **ACTIONS DE SENSIBILISATION : PARTICIPATION AU FORUM « ALIMENTATION, AGRICULTURE ET TERRITOIRES » EN NOUVELLE-AOUITAINE**

L'EPTB Charente a été sollicité pour participer et intervenir lors du forum « Alimentation, agriculture et territoires » organisé par l'association Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine. L'atelier a permis de présenter le programme Re-Sources Coulonge et Saint-Hippolyte et les pistes de travail en réflexion avec le Grand Angoulême au travers leur Projet Alimentaire de Territoire (PAT).



### MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE SUIVI **DU PROGRAMME: ODELIANE**

En 2020, l'EPTB Charente s'est doté d'un outil de suivi du futur programme d'actions : Odéliane, développé par la société Envylis. Cet outil permettra de compiler toutes les informations liées au programme et à l'évolution du territoire : actions, évolution des parcelles des agriculteurs, suivi des partenaires, calcul d'indicateurs... La mise en place d'Odéliane est déjà effective et sera complétée par le programme d'actions quand il sera validé. Sur un grand territoire comme celui de Coulonge et Saint-Hippolyte, cet outil sera précieux pour suivre au mieux le programme et l'ensemble des partenaires engagés.

### **ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES** DANS L'ÉLABORATION, LE MISE EN ŒUVRE **ET LE SUIVI DE LEURS ACTIONS**

L'année 2020 étant une année de transition pour l'évaluation du 1<sup>er</sup> programme et la construction d'un nouveau programme, peu d'actions ont pu être réalisées sur le bassin. Seules quelques actions collectives ont été menées afin de ne pas « casser » la dynamique initiée lors du premier programme. Aussi, l'EPTB Charente a participé à plusieurs actions de groupes et journées techniques aux cotés des partenaires. Ces journées sont l'occasion pour l'EPTB Charente de rappeler les enjeux et actions du bassin.

22 EPTB Charente - Rapport d'activité 2020 EPTB Charente - Rapport d'activité 2020 23

#### Participation aux autres projets et réunions sur les pollutions diffuses sur le bassin Charente

# PARTICIPATION AU RÉSEAU DES ANIMATEURS RE-SOURCES

Les captages de Saint-Hippolyte et de Coulonge étant intégrés dans la démarche Re-Sources, l'EPTB Charente est membre du réseau des animateurs Re-Sources. Ce réseau permet de partager les expériences et d'échanger sur les difficultés rencontrées.

L'EPTB Charente a ainsi participé à 2 réunions du réseau Re-Sources en 2020.

# PARTICIPATION AUX COMITÉ DE PILOTAGE DE LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE COGNAC (CEC)

Depuis 2019, le BNIC porte la démarche collective de Certification Environnementale Cognac qui reprend les objectifs de la certification HVE et des exigences spécifiques de la filière Cognac.

L'EPTB Charente a été associé à la construction et à la mise en œuvre de la démarche et participe au comité de pilotage.

## SUIVI ET PARTICIPATION AUX AUTRES DÉMARCHES LIÉES AUX ENJEUX DE RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU BASSIN DE LA CHARENTE

L'EPTB Charente :

- Participe au Projet Alimentaire du Grand Angoulême et aux actions du site Eau et Bio.
- Participe aux comités de pilotages et groupes de travail des contrats Re-Sources des aires d'alimentation des captages de Charente.
- Participe au comité de pilotage du contrat Re-Sources de Landrais.
- Participe au comité de pilotage du contrat Re-Sources de Civray et à l'élaboration du futur contrat 2021-2025.

# **MODÉLISATION** La mission modélisation de l'EPTB est venue en appui de la mission qualité pour le traitement et l'analyse des données qualité et plus spécifiquement des molécules pesticides recherchées (en concentration). Ces analyses ont été réalisées à plusieurs • Une fiche récapitulative par station de mesure • Une fiche bilan par sous bassin du territoire de Coulonge et Saint-Hippolyte Station : 5006900 et par molécule ciblée Libellé : La Charente Bassin : Axe du fleuve Charent Statistiques : de 2015 à 2018 Ecart de temps moyen entre deux prélèvements successifs : 18 jours (1 / 48) Nombre de prélévements : 81 mbre de molécules quantifiées : 29 mbre de molécules dépassant le seuil de potabilité ence de quantification : 2.3 % (198 / 8785 ence de dépassement du seuil de potabilité : 0.6 % (57 / 8785 Une première réflexion sur les flux (croisement concentration/débit) Ces analyses poussées ont permis une meilleure compréhension des enjeux liés aux pesticides et aux nitrates et ont participé

à la construction du nouveau programme d'action de Coulonge et Saint-Hippolyte.

# SAGE DU BASSIN DE LA CHARENTE

L'EPTB Charente a été désigné le 8 octobre 2019, par la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Charente, comme structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE. L'EPTB assure les missions d'animation, de suivi, d'évaluation et de révision du SAGE Charente. Suite à l'approbation du SAGE Charente le 19 novembre 2019 par arrêté interpréfectoral, 2020 était la première année de mise en œuvre du SAGE. Suite aux élections municipales, la composition de la CLE a été modifiée par arrêté préfectoral le 18 décembre 2020.

# Présentation des activités de la Commission Locale de l'Eau

La cellule animation du SAGE accompagne et coordonne les activités de la CLE par un appui administratif, l'animation des réunions de la CLE, la préparation et la proposition d'avis et recommandations.

#### **CONCERTATION. ÉLABORATION & DÉCISION**



Schéma d'organisation

#### SÉANCES PLÉNIÈRES DE LA CLE

La CLE a été réunie une seule fois en 2020.



- Adoption du procès-verbal de la CLE du 8 octobre 2019.
- Adoption du rapport d'activités de la CLE 2019.
- Dossier de majoration de la redevance SAGE : point d'information.
- Indicateurs du tableau de bord SAGE : point d'information.
- Étude débits biologiques et autres actions engagées de mise en œuvre du SAGE : point d'information.
- Bilan de l'étiage 2019 : point d'information.
- État d'avancement des PTGE : point d'information.
- Avis sur les seuils de gestion de l'Aume-Couture.
- Avis sur les ZSCE (Zones Soumises à Contraintes Environnementales) sur les aires d'alimentation de captage de la Charente (16) et de la Vienne (86).
- Avis sur la régularisation administrative des prélèvements dans les nappes du Turonien et du Trias et rejets en relation avec les activités de la ZAC Val de Seugne (Jonzac – 17).



Séance plénière de CLE du 20 février 2020

#### LES AVIS DE LA CLE ET DE SON BUREAU

En début d'année 2020, la CLE a été sollicitée pour émettre trois avis lors de sa séance du 20/02/2020 :

- Avis sur les ZSCE (Zones Soumises à Contraintes Environnementales) sur les aires d'alimentation de captage de Charente (16) et de Vienne (86).
   Pour ce projet, la CLE a émis un avis favorable.
- Avis sur les seuils de gestion de l'Aume-Couture
  Pour ce projet, la CLE a émis un avis favorable,
  associé au principe d'une application d'abord expérimentale
  de ces nouveaux seuils dès 2020 par l'OUGC Cogest'eau.
- Avis sur la régularisation administrative des prélèvements dans les nappes du Turonien et du Trias et rejets en relation avec les activités de la ZAC Val de Seugne (Jonzac – 17)

Pour ce projet, ainsi que celui sur l'actualisation du plan d'épandage du compost de la plateforme de Cestas (33) arrivé juste avant la tenue de la CLE, et au regard des délais, la CLE a choisi de ne pas émettre d'avis et de déléguer le soin à sa structure porteuse l'EPTB Charente de communiquer aux services instructeurs les dispositions et règles potentiellement concernées par les projets.

#### La mise en œuvre du SAGE Charente

La cellule d'animation, avec l'appui de l'ensemble de l'équipe EPTB, a mis en œuvre les études et réflexions sur les dispositions du SAGE pour lesquelles l'EPTB Charente est identifié comme maître d'ouvrage. En 2020, les principales actions de la cellule d'animation ont été les suivantes.

#### **GUIDE SUR LES CHEMINEMENTS DE L'EAU**

Un travail important a été réalisé sur l'année 2020 pour proposer en CLE un guide sur de caractérisation des cheminements de l'eau, comprenant un volet sur l'inventaire des zones humides. Ce guide dont l'élaboration sera poursuivie en 2021 s'appuie sur les retours d'expériences en la matière et les démarches déjà engagées sur le territoire.

# ÉTUDE DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE DES CRUES

Engagée fin 2019 dans le cadre du PAPI Charente & estuaire, elle intègre dans son cahier des charges les attendus en matière d'identification des zones d'expansion et de définition d'une stratégie globale de ralentissement dynamique à l'échelle du bassin Charente (dispositions D40, D41 et D44).



Groupe de travail tableau de bord en visioconférence - juillet 2020

#### **ÉLABORATION DU TABLEAU DE BORD DU SAGE**

Un temps important a été consacré à l'élaboration et la mise en œuvre du tableau de bord (TDB). Suite à leur première présentation à la CLE du 20/02/2020, les 70 indicateurs ont été validés en juillet 2020 en groupe de travail composé du Président de la CLE, des services de l'État (DDT, OFB, Agence de l'Eau, DREAL), des services des Départements et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Au cours de l'année 2020, la cellule animation a renseigné les premiers indicateurs du tableau de bord du SAGE Charente. Sa présentation sera réalisée en milieu d'année 2021 en CLE et à l'Agence de l'eau.

### ANALYSE DES DISPOSITIFS DE SUIVI DES ÉCOULEMENTS

Un important travail d'analyse de données et une première phase de concertation avec les acteurs du bassin a été réalisée dans ce domaine en application de la disposition E48 « Consolider et compléter les réseaux de suivi des écoulements ». Cette étude sera finalisée en 2021.

## HARMONISATION ET VALORISATION DES SUIVIS OUALITÉ D'EAU

En application de la disposition F82, un premier travail a été réalisé en 2020 afin de définir un réseau minimal et un réseau optimal de suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Un important travail de synthèse et de valorisation des données produites à l'échelle des sous-bassins a également été réalisé, et le développement d'une plateforme en ligne de partage des données a été initié.

### **DÉTERMINATION DES DÉBITS BIOLOGIQUES**

En 2020, l'étude inter-SAGE de définition des débits biologiques a été notifiée au bureau d'études EAUCEA. Cette étude concerne les 3 SAGEs Boutonne, Charente et Seudre. Elle est également réalisée en partenariat avec le département de Charente-Maritime pour la définition du débit minimum biologique sur le barrage de Saint-Savinien. L'EPTB Charente assure la gestion administrative et technique du groupement de commandes. L'étude est prévue sur une durée de 4 ans.

Pour le bassin de la Charente cette étude répond à la disposition E53 du SAGE, et l'objectif est de définir des valeurs de débits biologiques sur l'Aume-Couture, la Seugne et l'Antenne, ainsi que pour l'estuaire de la Charente. La définition de la méthodologie sur les secteurs estuaires et sur le barrage de Saint-Savinien a été engagée en 2020, avec différents échanges avec les acteurs locaux coordonnés par l'EPTB Charente, mais le travail n'est pas finalisé. En revanche la méthodologie à mettre en œuvre sur les secteurs fluviaux a été validée en décembre 2020. En amont, l'EPTB Charente avait organisé et animé deux comités techniques qui ont permis, en présence des prestataires et des acteurs du territoire, d'échanger sur cette méthodologie.

### RÉUNIONS D'ÉCHANGES AVEC LES SERVICES DE L'ETAT ET DE SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Afin d'accompagner la mise en œuvre du SAGE, la cellule d'animation a réalisé une réunion le 02/06/2020 destinée à présenter le SAGE Charente aux chargés d'intervention de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Une réunion similaire a été réalisée le 11/06/2020 à l'intention des services de l'État des 6 Directions départementales des Territoires concernées par le SAGE et des services de la DREAL, de l'ARS et de l'OFB.

# Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation de la CLE

La cellule d'animation du SAGE Charente a participé à différents groupes de travail, comité techniques ou comités de pilotages sur des études en relation avec les dispositions du SAGE : étude de détermination des DOE Touvre et Né, groupe de travail sur le Schéma Directeur Dragage 17, Programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) des milieux aquatiques, programmes Natura 2000, programmes Re-Sources (AEP), etc.

Des échanges avec les structures porteuses des SAGE limitrophes ont également été instaurés dans le cadre d'une concertation « inter-SAGE ». Ces échanges ont concerné l'étude des débits biologiques, portée en inter-SAGE, et les réflexions relatives aux tableaux de bord de suivi des SAGE.

#### Actions de communication

La cellule d'animation est chargée de mettre en œuvre les actions de communication définies par la CLE.



Une page du site internet de l'EPTB Charente est consacrée depuis 2011 au SAGE, ainsi qu'un espace collaboratif réservé aux acteurs de l'élaboration. La cellule d'animation met à jour l'avancée du SAGE et met en ligne les documents de travail et les documents validés (compte-rendu de réunions, rapports d'études...).

En 2020, la page du SAGE Charente est la  $5^{\rm e}$  page la plus visitées du site (1878 vues), celle du projet de SAGE Charente arrive en  $10^{\rm e}$  position avec 857 vues.

Pour en savoir plus : https://www.fleuve-charente.net/domaines/le-sage

#### Animation de réseaux

Le réseau des animateurs de gestion de l'eau de la Charente et de ses affluents regroupe l'ensemble des animateurs de collectivités porteuses d'opérations de gestion territorialisée de reconquête ou de préservation de l'état de l'eau sur les bassins Charente, Boutonne et Seudre. Il intègre les animateurs de SAGE (Charente, Boutonne, Seudre), de dispositifs territoriaux de gestion intégrée de bassins versants (Né), des programmes d'actions Re-Sources et des projets de territoire de gestion quantitative sur ces bassins (Aume-Couture, Seugne, Boutonne, Charente aval, Seudre).

# En 2020, l'EPTB Charente a assuré le secrétariat et l'animation d'une seule rencontre plénière en partie présentielle, en partie en visioconférence :

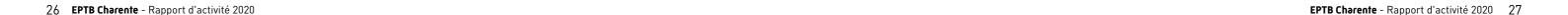
> le 25 août - bilan du premier semestre 2020. Le bilan du second semestre 2020 a en effet dû être reporté à début 2021 en raison notamment du deuxième confinement pour raisons sanitaires de novembre 2020.

Ces rencontres permettent de faire le point sur les travaux ou réflexions à mener en commun et si nécessaire de mettre en place des sous-groupes de travail pouvant être élargi à d'autres acteurs. Lors des rencontres plénières du réseau, un point d'avancement est également réalisé sur les travaux des groupes.

#### En 2020, les principaux travaux menés ont eu pour thèmes :

- Fonctionnement des réunions plénières : adaptation des modalités de fonctionnement propres au réseau des animateurs;
- Actions en grandes cultures : Comment dynamiser les actions en grande culture dans les programmes d'actions;
- Traitement et valorisation des données : Comment communiquer sur la qualité de l'eau, avec quels supports, quels contenus, aux échelons de planification SAGE, des programmes d'action ou de sous-bassin, ou plus localement;
- Aménagement des versants: stratégie et modalités de mise en œuvre d'une formation / sensibilisation des conseillers agricoles sur l'hydropédologie et les enjeux liés aux éléments arborés du paysage vis-à-vis de l'agronomie;
- Dispositif éducatif « Mon territoire au fil de l'eau » de sensibilisation et de communication sur l'eau à l'échelle des territoires du bassin Charente et en partenariat avec le GRAINE et les associations d'éducation à l'environnement : bilan de l'année 2019-2020 et perspectives pour 2020-2021;
- Outils de communication grand public : perspectives de travail sur des outils adaptés pour communication, mutualisables, à développer en lien avec le réseau des associations d'éducation à l'environnement.





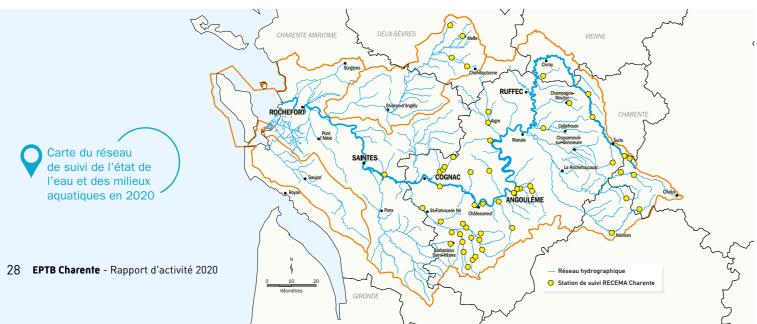
# **RECEMA - RÉSEAU D'ÉVALUATION COMPLÉMENTAIRE** DE L'ÉTAT DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Le RECEMA (Réseau d'Évaluation Complémentaire de l'État de l'eau et des Milieux Aquatiques) a pour objet l'acquisition et la valorisation de données sur l'état de l'eau et des milieux aquatiques du fleuve Charente et de ses affluents. Il comprend un réseau de stations de suivi cohérent et complémentaire des autres réseaux sur le bassin, notamment ceux sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'eau ou des Départements 17, 79 et 24. Il s'agit d'un dispositif partenarial qui associe en 2020, 13 structures locales de gestion de l'eau (Syndicats mixtes compétents en matière de GEMAPI ou EPCI), autour de l'EPTB Charente qui assure la coordination du groupement de commandes. Un partenariat avec le Département de Charente-Maritime permet également d'exploiter et de valoriser les résultats via un outil global à l'échelle du bassin : AquaTIC.

#### En 2020, l'EPTB Charente a réalisé :

- la synthèse de l'année 2019 :
- > analyse technique des résultats recueillis dans le cadre du RECEMA, concertée avec les acteurs locaux et transmise à l'Agence de l'eau ;
- > bilan financier des prestations ;
- > demande et suivi du versement des co-financements (Agence de l'eau) et participations (membres du groupement
- la coordination du groupement de commandes, le suivi technique, administratif et financier de la programmation 2020 comprenant 54 stations:
- > 39 stations en suivi physicochimique basique:
- 3 en fréquence annuelle = 12 (janvier décembre 2020) ;
- 35 en fréquence annuelle = 6 (mars, mai, juin, juillet, septembre, novembre 2020)
- 1 en fréquence annuelle = 2 (septembre et novembre 2020), afin d'assurer la continuité du suivi de cette station préalablement intégrée au diagnostic de la qualité de l'eau sur la retenue secondaire du barrage de Lavaud : la Guerlie, également porté par l'EPTB Charente ; Les campagnes de suivi de mars et avril ont dû être annulées en raison du confinement lié à la pandémie de Covid-19. Elles ont été remplacées respectivement par deux campagnes supplémentaires début novembre et fin juin – début juillet. Sur les 248 séries d'analyses initialement prévues, 24 n'ont pas pu être réalisées en raison de ruptures d'écoulement lors des passages sur les stations ;
- > 13 stations en suivi pesticides
- d'une liste de 337 molécules en fréquence 4 (mars reportée à début novembre, mai, juin, novembre 2020)
- dont 3 stations avec un complément sur les molécules glyphosate et AMPA sur les autres tournées (juillet et septembre 2020). Sur les 52 séries d'analyses initialement prévues, 2 n'ont pas pu être réalisées en raison de ruptures d'écoulement lors des passages sur les stations ;

- > 43 stations en suivi microbiologique (indicateurs de contami-
- 41 en fréquence annuelle 6 (mars reportée à début novembre, mai, juin, juillet, septembre, novembre 2020);
- 2 en fréquence annuelle = 2 (septembre, novembre 2020), afin d'assurer la continuité du suivi de ces stations préalablement intégrées au diagnostic de la qualité de l'eau sur la retenue secondaire du barrage de Lavaud : la Guerlie, également porté par l'EPTB Charente :
- > 33 stations en suivi hydrobiologique (32 indices macroinvertébrés et 31 indices diatomées) en fréquence annuelle 1 (entre le 18 mai et le 4 juin selon les sous-bassins et les contraintes hydrologiques);
- la mise à jour de la base de données bancarisées en 2020 dans les outils AquaTIC (exploitation et valorisation par l'EPTB Charente et les membres du groupement de commandes RECEMA) et SQE (plateforme de récupération des données par l'Agence de l'eau Adour-Garonne);
- l'animation technique, administrative et financière de la programmation 2019, dont :
- > finalisation des échanges initiés au second semestre 2019 avec les partenaires locaux pour préparer :
- la pré-programmation concertée des suivis RECEMA 2020;
- la reconduction en 2020 du marché public pour les suivis RECEMA 2019:
- > finalisation de la programmation RECEMA 2020 sur la base des coûts unitaires du marché (janvier);
- > suivi de la réalisation des prestations RECEMA 2020 : aspects techniques et financiers (janvier - décembre):
- > organisation d'une formation au prélèvement en rivière pour suivi qualité auprès de préleveurs en régie partenaires du groupement RECEMA (mars);
- > bilan du suivi RECEMA 2019 (avril mai).



# Le fonctionnement de l'EPTB Charente

#### Les membres de l'EPTB Charente

### Départements

Région













### Communautés de communes et d'agglomération



































# Syndicats de bassin versant

















#### **RÉUNIONS TENUES EN 2020**

Plusieurs séances, réunissant les membres de l'EPTB Charente ont eu lieu:



Comité syndical 3 réunions 23 janvier, 18 février

et 13 octobre



**Bureau syndical** 3 réunions 9 janvier, 28 septembre et 15 décembre



## **RESSOURCES HUMAINES EN 2020** Les effectifs au 31 décembre 2020 sont les suivants :

#### • 9 agents titulaires et 2 agents stagiaires,

- 6 agents contractuels,
- 1 agent mis à disposition par le Conseil départemental de Charente,
- 1 agent en détachement auprès du Ministère de la transition écologique et solidaire,
- 3 étudiants stagiaires (période 6 mois).

Chiffres clés 2 Filières :

#### **ÉVOLUTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EPTB CHARENTE**

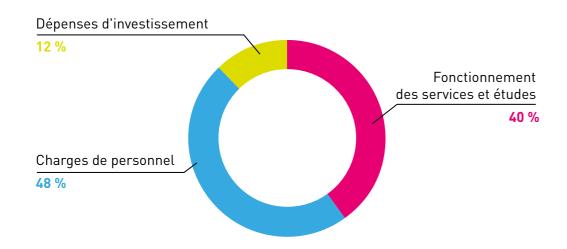
(hors budget annexe lié à la gestion du bâtiment administratif en copropriété)

#### Les dépenses

Compte tenu des missions exercées par l'EPTB Charente, l'essentiel des dépenses relève du fonctionnement. Les dépenses d'investissement concernent majoritairement la gestion du barrage de Lavaud et le développement de la plateforme e-tiage.

Pour la section de fonctionnement, les dépenses réalisées représentent 1 945 936,09 €.

Pour la section d'investissement, les dépenses réalisées représentent 195 277,92 €.

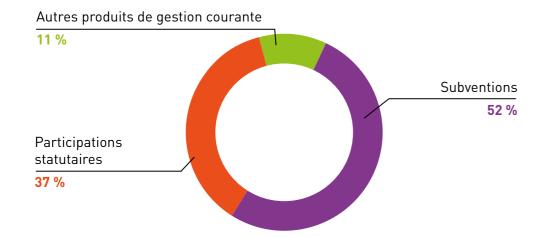


#### Les recettes

L'EPTB Charente n'a pas de fiscalité propre. Ses recettes dépendent des contributions de ses membres sur la base des participations prévues dans les statuts. Il perçoit également une redevance pour l'exploitation du barrage de Lavaud.

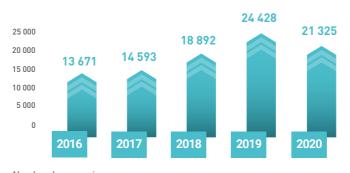
L'EPTB Charente a par ailleurs un effet levier qui lui permet de mobiliser des cofinancements, notamment de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de l'État (fonds Barnier), de l'Union européenne (fonds européen de développement régional), et autres organismes.

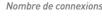
Les recettes annuelles réalisées représentent **1 655 726,95 €**, dont 85 730,95 € de recettes en investissement correspondant aux amortissements. Il faut noter que la réception des subventions est décalée dans le temps.



### STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DU SITE WEB

Depuis sa mise en ligne en janvier 2016, le site internet s'est développé et a vu sa fréquentation augmenter de 79 % en 3 ans. Sans doute en raison de la situation sanitaire, le site a connu en 2020 une baisse de fréquentation de 13 % par rapport à 2019.







#### **DÉVELOPPEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

Malgré le travail à distance, l'EPTB Charente a largement communiqué sur ses missions via les réseaux sociaux, et notamment sa page Facebook qui a connu une forte progression en 2020 et compte désormais plus de 900 abonnés.

En 2020, l'EPTB Charente a lancé le « Défi confinement » : 1 jour : 1 photo : 1 info sur le bassin versant du fleuve Charente. Lancé sur Instagram et relayé sur Facebook au printemps, ce défi qui a duré une cinquantaine de jours a permis de faire découvrir des particularités du fleuve, de son bassin versant mais aussi quelques points historiques.





Ce défi a été poursuivi en fin d'année par le lancement d'une série de vidéos aériennes pour découvrir des sites situés sur le cours du fleuve Charente. Sept épisodes de la saga « Le Fleuve Charente, vue du ciel » sont déjà disponibles sur nos réseaux.

L'ensemble des publications restent disponibles sur nos réseaux sociaux :

Facebook: @EPTBFleuveCharente

📵 Instagram : @eptbcharente

Twitter: @EPTBCharente

■ Youtube : EPTB Charente







5, rue Chante-Caille ZI des Charriers • 17100 SAINTES Tél. 05 46 74 00 02 - Mail : eptb-charente@fleuve-charente.net

www.fleuve-charente.net



